

Numéro 46

unews

unine

UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

COMPRENDRE

les flux migratoires en Suisse

COMPARER

les lois d'intégration

PROVOQUER

le débat

« *On the move* » :
La migration autrement

La recherche suisse au « chevet » de la migration

Il y a trois ans, la Confédération attribuait à l'Université de Neuchâtel un Pôle de recherche national (PRN) doté de 17,2 millions de francs, renforçant ainsi la renommée du canton en tant qu'expert dans le domaine des migrations, tant sur le plan national qu'international. Unique projet en sciences humaines et sociales de sa volée, le *nccr – on the move*, c'est son nom, a tenu depuis ses promesses. Grâce à lui, dix-neuf équipes de recherche sont à pied d'œuvre dans toute la Suisse, proposant de nouveaux éclairages dans ce domaine. Que ce soit au travers du Café scientifique consacré aux minorités religieuses, le 21 juin prochain, ou encore du colloque international, *Neuchâtel Graduate Conference of Migration and Mobility Studies*, qu'il organise les 22 et 23 juin prochain, le *nccr – on the move* a réussi à provoquer et à entrer dans le débat public.

« C'est une machine d'échanges et de création formidable, qui fonctionne comme une véritable entreprise ! », dixit son énergique directeur Gianni D'Amato qui ne cache pas aujourd'hui sa fierté. A raison : en soumettant à la Confédération un unique projet, l'Université de Neuchâtel avait pris un risque en 2013. Sur soixante-trois dossiers déposés au niveau suisse, huit seulement avaient été sélectionnés, parmi lesquels celui de Neuchâtel, sacrant l'Alma Mater pôle d'excellence dans le domaine des nouvelles migrations. A la clé, une importante manne fédérale : 17,2 millions du Fond national suisse de la recherche scientifique (FNS) avec la possibilité après quatre ans de prolonger l'aventure si le bilan est positif, la durée maximale de vie d'un PRN étant de douze ans.

Baptisé *nccr – on the move*, ce dernier a mobilisé depuis son lancement en juin 2014 une septantaine de personnes, des chercheuses et chercheurs de huit universités, sans oublier tout le *staff* administratif nécessaire à son fonctionnement. En trois ans, il a pris son rythme de croisière. Mieux encore : il a assis sa réputation en tant qu'expert des nouvelles migrations, faisant profiter l'Université de son rayonnement, ainsi que d'un vaste réseau de compétences, dont des « stars » de leur discipline, tels Rosita Fibbi, sociologue des migrations aux Universités de Neuchâtel et de Lausanne, Janine Dahinden, anthropologue et professeure d'études sociales et transnationales à l'Université de Neuchâtel, Philippe Wanner, professeur de démographie à Genève, ou encore Giuliano Bonoli, spécialiste des politiques sociales de l'Université de Lausanne.

En savoir plus :
<http://nccr-onthemove.ch>

A une année du renouvellement du programme financé par le FNS, cet UniNEws est l'occasion de découvrir les premiers fruits de leur travail. Dès cet été, deux outils inédits et novateurs seront à disposition du grand public : l'un permettant de visualiser via des cartes interactives la migration suisse aujourd'hui ; l'autre, sous forme de base de données en ligne, donnant la possibilité de comparer les lois communales, cantonales et fédérales existant dans les vingt-six cantons en matière d'intégration.

Un focus spécial a été consacré aux projets neuchâtelois. Place des minorités religieuses en Suisse, conséquences des détentions administratives, efficacité des mesures de réinsertion professionnelle ou encore profil des familles « d'expats » : les thématiques étudiées sont aussi nombreuses que variées et démontrent la complexité des nouvelles migrations.

Le *nccr – on the move*, c'est :

- Un Pôle de recherche national (PRN) – en anglais *National Center of Competence in Research* (NCCR). Il s'agit d'un instrument fédéral qui vise à encourager les projets de recherche traitant de thèmes stratégiques pour l'avenir de la science, de l'économie et de la société suisse. Depuis sa mise en place en 2001, vingt-huit PRN ont été créés. Le *nccr – on the move* fait partie des rares projets en sciences humaines.
- Dix-neuf équipes de recherche pour autant de projets
- Huit universités partenaires, à savoir : Neuchâtel, Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Lucerne et Zurich
- Une septantaine de personnes actives dans la recherche et l'administration

C'est depuis Neuchâtel que le *nccr – on the move* est géré : Elie Michel, responsable scientifique, Gianni D'Amato, professeur et directeur du NCCR, Joëlle Moret, responsable du transfert de connaissances, Andreas Perret, gestionnaire de données, Nicole Wichmann, secrétaire générale, Alessandro Lazzari, responsable de la formation et de l'égalité des genres et Ursula Gugger Suter, responsable de communication.



« Notre but est de proposer une recherche de pointe dans le domaine des migrations, d'en assurer la relève scientifique, mais surtout de contribuer au débat public. »

Gianni D'Amato,
Directeur du nccr – *on the move*



« Il faut rationaliser le débat sur les migrations »

Comprendre les nouvelles migrations : telle est la promesse faite au lancement du *nccr – on the move* par son directeur Gianni D'Amato. Trois ans plus tard : défi relevé avec de nouveaux éclairages et des instruments de compréhension innovants. A une année du renouvellement du programme financé par le Fond national suisse (FNS), celui qui est aussi à la tête du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) tire un premier bilan positif d'un projet qui a mobilisé un vaste réseau de personnes actives dans la recherche et l'administration.

Rappelez-nous les objectifs du *nccr – on the move* ?

Nous cherchons à améliorer la compréhension des nouvelles migrations, ainsi que leur impact sur la société. C'est important : depuis le 20^e siècle, la thématique est hautement politique. Un nouveau régime de mobilité a remplacé l'ancienne migration, provoquant des tensions et des conflits au sein de la population. Dans ce but, nous avons basé nos recherches sur trois axes : l'économie, comme moteur de migration et de mobilité ; le cadre juridique suisse, incluant les lois et accords nationaux et supranationaux ; et les conséquences de ces changements au niveau sociétal. Parallèlement, des projets interdisciplinaires ont été lancés, comme celui de Philippe Wanner et de Rosita Fibbi, autour des nouvelles statistiques disponibles, dont les premiers résultats ont été cartographiés : ils seront en ligne dès cet été. C'est une innovation cruciale : elle va donner une image actuelle de l'état de la migration en Suisse, tout en rendant ces données accessibles au grand public. Dans ce sens, nous avons respecté notre promesse de départ.

Géré depuis Neuchâtel, le NCCR englobe dix-neuf équipes de recherche de huit universités suisses. Comment s'est passée la collaboration entre toutes ces personnes durant ces trois années ?

Le *nccr – on the move* a créé une dynamique impressionnante, renforçant les collaborations entre les différentes disciplines. Des plates-formes ont été organisées, qui profitent également aux jeunes chercheuses et chercheurs. C'est une machine d'échange et de création formidable, nécessitant une adminis-

tration solide, que ce soit pour coordonner la recherche au niveau national, communiquer à l'interne ou à l'externe, recruter de nouvelles forces... Nous fonctionnons comme une véritable entreprise !

Grâce au *nccr – on the move*, Neuchâtel est devenue incontournable dans le domaine des migrations. Quels sont à terme vos défis ?

Nous avons aujourd'hui notre place en tant qu'expert, que ce soit au niveau national ou international. Hormis poursuivre tout ce qui a déjà été mis en place, le grand défi pour les années à venir consiste à transmettre les informations issues de la recherche au grand public. Nous avons déjà commencé plusieurs collaborations, la plus récente étant celle avec l'exposition *Heimat. Sur le fil des frontières*, au Stapferhaus de Lenzburg qui propose de façon avant-gardiste des espaces de réflexion sur des thèmes d'actualité. Il est pour nous primordial de continuer à disséminer et à valoriser nos résultats sur toutes les plateformes disponibles, qu'elles soient internes ou externes au NCCR.

Qu'en est-il de la deuxième phase du projet ?

Nous sommes en train de constituer notre dossier de candidature. D'ici la fin 2018, la Confédération décidera si elle nous soutiendra financièrement ou non pour les quatre nouvelles années à venir. Nous envisageons encore de renforcer l'aspect interdisciplinaire en intégrant un projet historique, afin de comprendre comment les transformations sociales et économiques des cinquante dernières années ont influencé le paysage migratoire suisse. On peut penser notamment à la tertiarisation du marché du travail et à la migration hautement qualifiée qui en a découlé. Ce nouveau projet permet aussi d'élargir le réseau et d'intégrer l'Institut d'histoire de la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) au *nccr – on the move*. Notre objectif restera de contribuer à rationaliser le débat sur la migration. Nous nous sommes adressés jusqu'ici au monde de la recherche et à celui des spécialistes. A l'avenir, nous souhaitons toucher un public plus large. Provoquer et entrer dans le débat public, cela reste un de nos objectifs central.

Suivre la migration dans le temps

Chaque année, ils sont des milliers à arriver en Suisse. Des personnes migrantes aux motivations aussi multiples que variées. Qui sont-elles ? Quel est leur parcours d'intégration ? Combien de temps restent-elles dans le pays ? Directeur adjoint du *nccr – on the move*, le démographe Philippe Wanner et son équipe étudient les trajectoires migratoires des populations étrangères dans le temps, en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique (OFS). Présentés de manière inédite et innovante, les premiers résultats ont été cartographiés et seront en ligne dès cet été.

« Pour pouvoir comprendre les trajectoires migratoires des personnes étrangères vivant en Suisse, nous les avons suivies sur une période allant de 1998 à 2015 », explique Philippe Wanner, qui a effectué ces deux dernières années un important travail autour des nouvelles statistiques de l'OFS avec Rosita Fibbi, chercheuse au NCCR, et la doctorante Julie Lacroix. Nationalité, âge, niveau de formation, situation familiale, activité professionnelle, parcours d'intégration ou encore durée de séjour : les résultats de cette étude longitudinale - jugée trop « ambitieuse » à son lancement par un panel international d'expert-e-s - ont été représentés sous la forme de graphiques et de cartes. Mieux encore : il sera bientôt possible de passer d'un simple clic d'une nationalité à l'autre, d'effectuer des comparaisons... Bref : de visualiser de manière interactive les différentes formes de migration, ainsi que les profils et l'impact socio-économique des personnes migrantes sur la Suisse, grâce au travail d'Andreas Perret, gestionnaire de données au *nccr – on the move*.

« Dans le contexte mondial de l'asile, ces données sont importantes, poursuit le démographe. Au niveau de la recherche scientifique, nous proposons une méthode à la fois complémentaire aux outils existants déjà et novatrice, car s'intéressant à des angles nouveaux, tels que les migrations internes. Nos données contribuent ensuite au débat public, en fournissant des informations qui permettront de poser les bases futures des décisions politiques en

termes de migration et de mobilité. Enfin, elles contribuent à informer le grand public. »

Si la libre circulation des personnes a bel et bien provoqué une migration internationale croissante ces quinze dernières années, la part des personnes requérantes reste faible (0,8% de l'ensemble de la population suisse). « Plus de la moitié des entrées sont justifiées pour une raison économique », confirme Philippe Wanner. Mais contrairement aux idées reçues, les analyses montrent que la migration est aussi plus courte dans la durée, et ce aussi bien chez les Suisses qui émigrent que chez les étrangers qui entrent en Suisse. « Les migrant-e-s restent entre cinq à dix ans dans notre pays, précise le démographe. Il y a bien sûr des spécificités selon les nationalités. Par exemple, les Portugais-e-s qui sont arrivé-e-s dans les années 2000 séjournent plus longtemps dans le pays que les Allemand-e-s qui, dans 50% des cas, rentrent chez eux après quatre ans. » En d'autres termes : le retour au pays reste le modèle dominant parmi les personnes étrangères titulaires d'un permis B ou C. Autre résultat étonnant : le niveau de formation des migrant-e-s. « Alors que dans les années 1990, il y avait chez les Italien-ne-s et les Espagnol-e-s 20 à 30% d'universitaires, on en dénombre aujourd'hui entre 50 à 60% », poursuit-il.

La deuxième étape du projet s'intéressera à l'évolution des conditions de vie des personnes migrantes, en lien notamment avec le processus d'intégration. « Le NCCR a effectué l'automne dernier une vaste enquête, la *Migration-Mobility Survey*, réalisée en six langues auprès de 5970 personnes étrangères afin de mesurer leur sentiment d'appartenance à la Suisse et leur satisfaction quant à leur parcours migratoire : ont-ils l'impression d'avoir amélioré leurs conditions de vie ? Ont-ils encore des liens avec le pays d'origine ? etc. Autant d'informations qui serviront à alimenter notre système d'indicateurs à un niveau qualitatif cette fois. »

En savoir plus :

Rosita Fibbi, Julie Lacroix et Philippe Wanner, *Inventaire de données statistiques individuelles sur la migration vers, à partir de et à l'intérieur de la Suisse à l'aide du « nouveau recensement » de la population*.

Cartes et graphiques : <http://nccr-onthemove.ch/indicators>

Migration-Mobility Survey. Enquête vivre en tant que migrant-e en Suisse : <http://nccr-onthemove.ch/survey>

A middle-aged man with glasses and a plaid shirt stands on a train platform, leaning on a metal railing. He is looking directly at the camera. In the background, a train with a large number '2' and an eye icon is visible. Other people are blurred in the background, suggesting motion.

Grâce au projet de Philippe Wanner, directeur adjoint du *nccr – on the move* et démographe à l'Université de Genève, il sera bientôt possible de visualiser par l'intermédiaire de cartes interactives les différentes formes de migration qui existent en Suisse.

« La base de données du NCCR
a pour vocation de favoriser
l'émulation et la diffusion de
bonnes pratiques à travers les
cantons et donc de promouvoir
le dialogue entre les différentes
administrations. »

Jean-Thomas Arrighi,
chercheur postdoctorant à
l'Université de Neuchâtel rattaché
au *nccr – on the move*



Intégration : le parcours du combattant

Obtention du permis C, naturalisation, droit de vote et d'éligibilité... En matière d'intégration, il existe pour les personnes étrangères d'importantes différences, pour ne pas dire inégalités, entre les cantons, tant au niveau législatif que des procédures. Pour aider le monde de la pratique et de la recherche ainsi que les personnes migrantes à s'y retrouver dans l'enchevêtrement des législations, le *nccr – on the move* a développé un outil inédit en Suisse : une base de données répertoriant en ligne l'ensemble des lois communales, cantonales et fédérales.

La Suisse, un cas unique au monde ? Chercheur et postdoctorant à l'Université de Neuchâtel rattaché au *nccr – on the move*, Jean-Thomas Arrighi en est convaincu : « En matière de naturalisation par exemple, la diversité des lois et des pratiques qui existent d'un canton à l'autre, en raison du système fédéral, sont aujourd'hui presque aussi importantes que celles que l'on trouve entre les pays de l'Union européenne. Par ailleurs, la législation fédérale prévoit les conditions les plus restrictives d'Europe occidentale », souligne le politologue.

Avec la multiplication des réformes découlant des référendums et initiatives populaires, la situation s'est complexifiée. Afin de mieux comprendre cette évolution ainsi que son impact sur les populations concernées, le groupe de recherche *Immigration, Citoyenneté et Fédéralisme*, composé de Jean-Thomas Arrighi et de son homologue Stefanie Kurt, a collecté pendant deux ans les législations ayant trait à l'intégration, la naturalisation, la délivrance du permis C, et au droit électoral dans chacun des vingt-six cantons, sous la houlette des professeurs Cesla Amarelle et Gianni D'Amato. « Nous avons pu constater qu'il y avait effectivement de fortes variations entre les cantons, explique Jean-Thomas Arrighi. Il y a d'abord une division linguistique : les cantons romands sont les plus ouverts ; les cantons suisses allemands les plus exclusifs. Et parmi ces derniers, on constate également une différence entre les cantons urbains, plus inclusifs, et les cantons ruraux, particulièrement restrictifs. »

Jusque-là éparpillées à travers les sites des diverses administrations cantonales, toutes les lois ont été réunies dans une base de données, baptisée *Citizenship Repository*, en accès libre sur le site du NCCR. « De tels outils ont notamment pour vocation de favoriser l'émulation et la diffusion de bonnes pratiques à travers les cantons et donc de promouvoir le dialogue entre les différentes administrations », poursuit-il.

Conscient de la difficulté de déchiffrer des textes juridiques souvent volumineux, le groupe de recherche mettra prochainement à disposition du public un résumé des conditions d'accès à la citoyenneté de chaque canton - liées au nombre d'années de résidence, à l'intégration culturelle et civique, aux ressources économiques, ainsi qu'aux exigences judiciaires - au sein d'une nouvelle base de données interactive (*Citizenship Database*). « Celle-ci sera par la suite enrichie de nouveaux thèmes, offrant un panorama exhaustif des haies, plus ou moins hautes suivant les cantons, que les personnes étrangères doivent franchir dans leur course vers le passeport à croix blanche », précise Jean-Thomas Arrighi. Enfin, ces informations seront traduites en indicateurs quantitatifs (*Citizenship Indicators*), permettant non seulement de rendre compte des différents aspects des législations cantonales, mais également de mesurer leur degré d'inclusion et, enfin, de visualiser les résultats sur des cartes et des diagrammes comparatifs.

En savoir plus :

Cesla Amarelle, Gianni D'Amato, Stefanie Kurt et Jean-Thomas Arrighi, *Unité et diversité dans la cohésion: immigration, citoyenneté et fédéralisme. Repository on Citizenship Law in Switzerland* : <http://nccr-onthemove.ch/repository>

« L'intégration des minorités religieuses passe par leur reconnaissance »

Quelle est la place des communautés religieuses en Suisse ? Leur reconnaissance favorise-t-elle leur intégration ou au contraire engendre-t-elle un risque d'un repli communautaire ? Juriste et chercheuse postdoctorante au *nccr – on the move*, dans le groupe *Immigration, Citoyenneté et Fédéralisme*, et collaboratrice au Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH), Stefanie Kurt s'est intéressée à ces questions durant sa thèse de doctorat en comparant les vingt-six systèmes de lois cantonaux en vigueur. Pour elle, la Suisse doit aujourd'hui débattre du rôle de la religion dans la société avec les communautés concernées.

Vous vous êtes intéressée à la religion dans un projet sur la citoyenneté et le fédéralisme. Qu'est-ce qui relie ces concepts ?

La religion m'a toujours intéressée, car elle est connectée à l'histoire de la Suisse et intimement liée à la question de la cohésion nationale. Comment veut-on vivre ensemble ? Quelle importance donne-t-on à la religion ? Ce sont des questions importantes. Or, en Suisse, où la relation entre religion et Etat est laissée à la responsabilité des cantons, il n'existe pas de système juridique spécifique ni de concepts aboutis pour les traiter, alors même que le pluralisme religieux va en s'accroissant à cause des flux migratoires.

Quelle est la situation des communautés religieuses en Suisse ?

Elle diffère d'un canton à l'autre. C'est ça, le fédéralisme suisse ! Dans l'ensemble, les plus ouverts sont d'abord les cantons romands (Neuchâtel, Vaud ainsi que le canton alémanique Bâle-Ville) et ensuite les grands cantons où il existe une multiculturalité. Les petits cantons alémaniques ont plus de peine à avancer dans le débat, non pas qu'ils n'aient pas de population étrangère, mais celle-ci est moins visible. Autrement dit, chaque canton applique des lois différentes, utilisant les outils de la démocratie directe pour interdire à un niveau plus large des pratiques et symboles religieux qui suscitent la controverse au sein de la société. Il y a eu l'interdiction des minarets en 2009, l'interdiction tessinoise de la burqa en 2013... Or, pour moi, les interdictions ne renforcent pas l'intégration. Un Etat où certaines communautés ne sont pas reconnues, ce n'est pas très sain : c'est de là que naissent les préjugés

et les extrémismes. Il y a en outre un conflit avec les droits fondamentaux, inscrits dans notre Constitution, que sont la liberté de religion individuelle et l'interdiction de la discrimination religieuse.

Le Grand Conseil neuchâtelois va bientôt se prononcer sur un projet de loi permettant la reconnaissance d'autres religions. Est-ce la solution pour intégrer les minorités religieuses ?

C'est un instrument parmi d'autres, qui permettra dès son entrée en vigueur prévue le 1^{er} janvier 2018 à d'autres religions, tels que l'islam, le bouddhisme ou encore l'hindouisme, d'être officiellement reconnues par le canton. Une loi similaire est déjà appliquée dans les cantons de Vaud et de Bâle-Ville. A Neuchâtel, les communautés auront ainsi des droits, comme pouvoir enseigner dans des écoles publiques, mais aussi des obligations, telle que la transparence financière. C'est le concept d'incorporation : on assemble les personnes pour former un partenariat. C'est bien sûr une forme de contrôle, mais ça fait partie du contrat passé entre le canton et les communautés religieuses. C'est un *check and balance* qui pourra éviter la radicalisation.

Quel est le grand défi de la Suisse en termes de politique juridique et d'intégration ?

Il faut lancer le débat sur le rôle de la religion dans notre société. Les lois telle que celle de Neuchâtel sont une belle opportunité de le faire. Et quand je dis « il faut », je pense aux Etats, à la société, mais aussi aux communautés religieuses : tout le monde doit faire des efforts. Parler de religion revient également à prendre des décisions qui concernent les femmes. Il faut en être conscient. En Suisse, les femmes voilées ont l'interdiction d'enseigner dans les classes appartenant à des écoles publiques depuis 1997, suite à une jurisprudence du Tribunal fédéral à Lausanne. Cela signifie qu'on les a exclues du marché du travail, en prétextant le principe d'égalité entre hommes et femmes. On a là une discrimination entre les sexes, d'autant plus contradictoire que l'Eglise catholique interdit aux femmes d'accéder à la fonction de prêtre. En outre, on touche avec le voile à la question de la liberté religieuse, mais aussi de la liberté individuelle. C'est pour cela qu'il est important aujourd'hui d'en parler « tout-es » ensemble.



Stefanie Kurt, chercheuse postdoctorante à l'Université de Neuchâtel rattachée au NCCR et collaboratrice au Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH).

En savoir plus :

Stefanie Kurt, *Die rechtliche Situation von religiösen Minderheiten im Kontext des schweizerischen Föderalismus. Die Religionsfreiheit und das Verbot der religiösen Diskriminierung. Grundlagen - Konsequenzen – Perspektiven*, thèse de doctorat, Université de Neuchâtel, 2015 (A paraître).

« Dis-moi donc, que penses-tu de la religion ?

L'intégration des communautés religieuses »,

en bref #3, mars 2016 :

<http://nccr-onthemove.ch/knowledge-transfer/policy-briefs-en-bref/dis-moi-donc-que-penses-tu-de-la-religion-lintegration-des-communautes-religieuses/>

Quelques chiffres

« La durée maximale de la détention administrative est de 18 mois. En 2015, la détention administrative a été ordonnée dans 5935 cas et sa durée moyenne a été de 23 jours. Environ cinq à dix pour cent des ordres de détention concernent des femmes. Les mineur-e-s peuvent également y être soumis à partir de quinze ans et pour un maximum de 12 mois. »

Du côté des douanes

Dans le cadre du projet de Christin Achermann, une deuxième enquête est menée afin de savoir ce qui se passe aux frontières. Postdoctorante au NCCR, Jana Häberlein suit actuellement les gardes-frontières au Tessin, le point chaud dans le pays en matière de migration, notamment dans les trains où sont détectées la grande majorité des entrées illégales. Selon l'Administration fédérale des douanes, le Corps des gardes-frontières suisse a découvert 48 838 cas de séjour illégal en 2016, dont 33 844 au Tessin. Par rapport à l'année précédente, une nette augmentation des cas d'entrée illégale sur le territoire suisse a été enregistrée à la frontière sud plutôt qu'à la frontière est, en raison de la fermeture de la route des Balkans.

Laura Rezzonico,
chercheuse au nccr – *on the move*,
et la professeure Christin Achermann.



La détention administrative sous la loupe

Derrière le terme de détention administrative se cache une réalité plus complexe. Quand elles sont déboutées de l'asile ou en situation irrégulière, les personnes migrantes sont souvent placées en prison avec d'autres détenu-e-s en attendant leur renvoi. Quelles sont les pratiques de ces centres de détention ? Comment sont-elles vécues par les personnes concernées ? Afin de répondre à ces questions, la doctorante au nccr – on the move Laura Rezzonico s'est immergée dans le quotidien carcéral de deux établissements dans le cadre du projet neuchâtelois *Restrictions à l'immigration*, dirigé par l'anthropologue sociale Christin Achermann.

« Nous nous sommes intéressées à deux *black boxes*, explique la spécialiste en migration Christin Achermann. A savoir, que se passe-t-il aux frontières pour empêcher l'immigration illégale et qu'est-il mis en place à l'intérieur du pays pour pousser des migrant-e-s en situation irrégulière à quitter le territoire suisse ? » Faisant partie des mesures de contrainte prévues par la *Loi fédérale sur les étrangers* dans le but de garantir l'exécution des renvois, la détention administrative s'est imposée d'emblée comme sujet d'étude. « Nous n'avons pas pour mandat de juger les établissements de détention administrative, tient à préciser la professeure qui coordonne le projet. Nous n'aurions probablement pas eu, dans ce cas, accès à ceux-ci. Notre approche consiste à comprendre comment la loi est appliquée au quotidien et comment elle est vécue par les personnes concernées. »

Dans ce but, Laura Rezzonico s'est rendue dans deux centres de détention administrative de Suisse alémanique : la prison régionale de Berne, destinée à la détention préventive, ainsi que la *Gefängnis Bässlergut*, conçue en tant que centre de détention administrative, mais hébergeant également un grand nombre de détenus - que des hommes - en exécution des peines. « Il existe en Suisse une trentaine d'établissements utilisés pour la détention administrative, qui appliquent chacun des conditions de détention différentes, précise-t-elle. Nous avons choisi ces deux prisons afin de refléter la variété des espaces et des pratiques et nous allons compléter l'étude en effectuant des visites ponctuelles dans d'autres centres de détention. »

En savoir plus :

Christin Achermann, Jana Häberlein et Laura Rezzonico, *Restrictions à l'immigration : pratiques, expériences et résistance*.

Laura Rezzonico, « Qu'entend-on par 'détention administrative' de migrant-e-s ? », janvier 2017 :

www.osar.ch/des-faits-plutot-que-des-mythes/articles-2017/quentend-on-par-detention-administrative-de-migrant-e-s.html

Migrants détenus, personnel de détention, bénévoles, juristes... Durant des mois, la chercheuse les a suivis dans leur travail et leurs activités quotidiennes, menant parallèlement des entretiens approfondis - une cinquantaine à ce jour -, dans les deux centres. « Bien que j'ai été généralement bien accueillie, cela a été émotionnellement difficile. L'ambiance en prison est lourde. »

Et pour cause : bien que la jurisprudence prévoie que les conditions de détention administrative doivent différer de celles de détention pénale, les mêmes règles et limitations de la liberté de personnes sont souvent en vigueur. « Il y a une grande souffrance du côté des personnes migrantes détenues, qui ne savent souvent pas pourquoi elles sont en prison et combien de temps elles y resteront. Il y a parfois des formes de résistance assez extrêmes : des cas d'automutilation et des tentatives de suicide. »

Du côté du personnel, la situation est aussi difficile à gérer. « Les agents de détention m'ont souvent fait remarquer que le travail en détention administrative est plus difficile et plus stressant qu'en détention pénale en raison de l'incertitude qui caractérise son quotidien. Le personnel pénitencier n'a pas été formé pour gérer ce type de détention non-pénale, poursuit Laura Rezzonico. Il met alors en place un processus de distanciation comme mécanisme de défense. »

La détention pour des raisons de contrôle migratoire est admise par la *Convention européenne des droits de l'homme*. Elle se justifie au niveau politique par le principe de souveraineté nationale. Néanmoins, son efficacité par rapport à l'objectif assigné reste à prouver. Comme le souligne Christin Achermann : « La détention coûte environ 300 fr. par jour par personne. Dix mois après, ça fait cher ! On peut se poser la question de la proportionnalité de telles détentions : est-ce le prix que la Suisse est prête à payer pour son contrôle des migrations ? » Sans oublier les autres conséquences de cette pratique : sur le plan humain, diverses études ont démontré les effets négatifs sur la santé des migrant-e-s. Par ailleurs, soulignent les chercheuses : « La détention administrative contribue à stigmatiser et à criminaliser les personnes migrantes qui sont *de facto* traitées comme des sujets criminels. »

Tania Zittoun, entourée de son équipe, Flavia Cangìà et Deborah Levitan, respectivement postdoctorante et doctorante au *nccr – on the move*.



Les familles d' « expats », l'autre face de la migration

Autrefois minoritaires, les familles étrangères en mobilité répétée deviennent de plus en plus nombreuses en Suisse, où les lois encouragent la migration hautement qualifiée. Qui sont ces familles ? Quel impact ces déménagements à répétition ont-ils sur leurs membres ? Comment s'adaptent-elles à leur mode de vie et à leur environnement en Suisse ? Afin de répondre à ces questions rarement étudiées, la psychologue Tania Zittoun et son équipe sont allées à leur rencontre.

Souvent perçues comme des privilégiées vivant dans des quartiers huppés, les familles d'expatriés - appelées communément « expats » - n'ont jusqu'à aujourd'hui que très peu intéressé le monde de la recherche. Pourtant, depuis quelques années, leur statut se normalise en Suisse : leur pouvoir financier a diminué et nombreuses sont celles qui mettent leurs enfants à l'école publique pour acquérir une *Swiss experience*. Des familles normales, les « expats » ? Presque aurait envie de dire Tania Zittoun, professeure à l'Institut de psychologie et éducation de l'Université de Neuchâtel (UniNE) qui préfère éviter ce terme dans le cadre de sa recherche. Et pour cause : on n'y trouve plus seulement des diplomates et des hauts cadres. « Les familles auxquelles nous nous intéressons sont en mobilité répétée en raison de l'expertise professionnelle d'au moins un des parents, dans des domaines très diversifiés, tel que : l'enseignement, la recherche, les grandes entreprises, les arts.... Sa profession exige qu'il passe une durée limitée, de trois à cinq ans, en Suisse, poursuit-elle. Notre projet s'intéresse aux enjeux psychologiques vécus par chacun des membres de ces familles, un peu à l'image de la thèse de Deniz Gyger Gaspoz, docteure en sciences humaines et sociales de l'UniNE, qui s'était penchée en 2013 sur l'effet des déménagements à répétition sur les adolescent-e-s de famille de diplomates. »

Pour comprendre leur fonctionnement, Tania Zittoun et son équipe ont mis un questionnaire en ligne, auquel une soixantaine de personnes ont déjà répondu, et sont allées, à ce jour, à la rencontre d'une trentaine d'entre elles, adultes et enfants inclus, réparties entre l'Arc lémanique, la régionaux neu-

châteloise et la Suisse alémanique. Une vaste enquête lancée à la fin 2016 par le *nccr – on the move*, la *Migration-Mobility Survey*, permettra à terme de compléter les informations récoltées et de cartographier les familles d'expatriés vivant en Suisse, sur lesquelles il n'existe pas encore de statistique.

Les premiers résultats

A la question de « qui sont ces familles ? », les premiers résultats de l'étude confirment déjà un changement significatif dans leur profil sociologique. Loin l'image de la femme qui suivait son époux et qui restait à la maison. Dotés d'un bon niveau de formation, non seulement les deux parents cherchent à maintenir une occupation, mais dans une proportion en augmentation (20% des cas dans le cadre de l'étude, à confirmer à une plus grande échelle), ce sont les hommes qui suivent aujourd'hui leur compagne ou épouse. Une situation socialement peu admise : « Ils disent rarement qu'ils ne travaillent pas, mais plutôt qu'ils sont à la recherche d'un emploi. » Or, pour les conjoint-e-s, il est souvent difficile, voire quasi impossible, d'en trouver un : « Sur le marché du travail, on a quelque chose d'un peu contradictoire. D'un côté, on veut des personnes hautement qualifiées et de l'autre on n'aide pas les conjoint-e-s de ces experts à s'intégrer professionnellement, parce que leur permis d'établissement est temporaire. »

Qu'en est-il des déménagements à répétition ? « Contrairement à ce qu'on aurait pu supposer, l'important pour ces familles, c'est de ne pas s'encombrer, de voyager léger, poursuit Tania Zittoun. Elles essaient de trouver d'autres manières de créer du chez soi que par le mobilier : des rituels, des activités, des repas partagés en famille. Elles mènent la même vie que toutes les familles, dans des conditions poussées à l'extrême. C'est dans ce sens qu'elles pourront peut-être nous apprendre quelque chose sur les familles dites *normales*. »

En savoir plus :

Tania Zittoun, Flavia Cangià, Deborah Levitan, *Nouvelle migration » et nouvelles formes d'intégration : familles en itinérance géographique*.
Questionnaire en ligne : http://neuchatel.eu.qualtrics.com/jfe/form/SV_3sLBnSs79G1Baw5

Des mesures de réinsertion à contre-emploi ?

Droit, politique, psychologie, ethnographie et économie... Grâce à son vaste réseau de chercheuses et de chercheurs, le *nccr – on the move* touche à de nombreux domaines. A l'Université de Lausanne, le professeur de politique sociale à l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) Giuliano Bonoli et son équipe ont sondé le monde de l'hôtellerie et des ressources humaines pour évaluer la perception qu'ont les employeuses et les employeurs des mesures de réinsertion professionnelle pour les populations migrantes.

Mises en place pour permettre aux personnes défavorisées de réintégrer le marché de l'emploi, les mesures de réinsertions professionnelles n'ont pas toujours l'effet escompté. Et peuvent même être contre-productives selon les nationalités. C'est ce que démontre le projet lausannois : « Ces mesures ne sont pas ciblées sur les populations migrantes, précise Giuliano Bonoli. Mais dans les faits, il y a une sur-représentation de personnes étrangères peu qualifiées dans les régimes sociaux (aide sociale, assurance chômage, etc.) en Suisse. »

Dans le but de déterminer si elles étaient identiques pour toutes les nationalités et permettaient aux concerné-e-s de réintégrer le marché de l'emploi, lui et son équipe ont sondé deux secteurs. Pour le premier, celui de l'hôtellerie, un questionnaire a été envoyé à quelque 300 hôtelières et hôteliers, invités à évaluer des candidatures fictives pour deux postes, celui de réceptionniste et celui d'homme ou de femme de chambre, sur la base de sept caractéristiques dont l'âge, la formation, la nationalité (suisse, portugaise, serbe et sénégalaise) et la participation ou non à des programmes de réinsertion professionnelle.

Publié dans *l'European Sociological Review*, les résultats ont non seulement démontré que les employeurs préféraient les Suisses pour le poste de réceptionniste et les personnes de nationalité étrangère pour celui d'homme ou de femme de chambre, mais aussi que les mesures de réinsertion avaient parfois un impact négatif sur la perception que les employeuses et employeurs

avaient des candidat-e-s. « Plus ceux-ci sont placés au bas de la hiérarchie du marché du travail, plus les employeuses et employeurs considéreront leur participation à ces programmes comme des signes de motivation. A l'inverse, une personne suisse bien qualifiée y participant sera considérée comme suspecte. » Forte de ce premier galop d'essai, l'équipe lausannoise a lancé une deuxième enquête auprès cette fois des managers de ressources humaines, avec l'envoi de près de 4700 questionnaires.

Constituée de Flavia Fossati, Fabienne Liechti et Daniel Auer, l'équipe de Giuliano Bonoli planche parallèlement sur d'autres sous-projets, avec à chaque fois le même objectif : mesurer l'interaction entre les mesures actives du marché du travail et la nationalité. Publiée cette fois dans *International Migration*, une étude basée sur les chiffres du chômage dans le canton de Vaud a par exemple démontré que la durée du chômage était liée à la nationalité, mettant en évidence des mécanismes possibles de discrimination. Une autre enquête sur l'embauche en Suisse et en Suède est actuellement en cours.

« Nous sommes dans le registre de la recherche fondamentale, nous n'avons donc pas de prescription à donner, poursuit Giuliano Bonoli. Par contre, nos études fournissent des informations qui peuvent être utiles au monde de la pratique. Par exemple, il est important que le monde professionnel soit conscient qu'une mesure de réinsertion n'est pas la panacée : elle peut être inutile voire même dommageable par rapport aux chances de réinsertion d'une personne. » De manière plus globale, le spécialiste des politiques sociales invite les politiques publiques à problématiser davantage la question de la discrimination dans la conception de ces mesures : « Nous avons aujourd'hui en Suisse un système de réinsertion professionnelle assez sophistiqué, pour lequel nous dépensons chaque année plus d'un milliard de francs. La majorité des personnes qui en bénéficient sont les personnes migrantes, celles-là même qui subissent une discrimination à l'embauche : une fois devant les portes de l'entreprise, elles ne vont pas plus loin parce qu'ayant la mauvaise nationalité, la mauvaise couleur de peau. C'est une vraie contradiction. »

En savoir plus :

Flavia Fossati, Fabienne Liechti, Daniel Auer et Giuliano Bonoli, *L'intégration grâce à l'adoption de politiques actives du marché de l'emploi*.

Daniel Auer, Giuliano Bonoli, Flavia Fossati, « Why do immigrants have longer periods of unemployment ? Swiss evidence »,

International Migration, 55(1), 2017, p.157-174, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/imig.12309/full>

Fabienne Liechti, Flavia Fossati, Daniel Auer et Giuliano Bonoli, « The signalling value of labour market programs », *European Sociological Review*, 33(2), 2017, p. 257-274, <https://doi.org/10.1093/esr/jcw061>



Dans le cadre des recherches du *nccr – on the move*, le spécialiste des politiques sociales Giuliano Bonoli, de l'Université de Lausanne, s'intéresse avec son équipe à l'efficacité des mesures de réinsertion professionnelle.



Sortie

Ausgang
Uscita
Exit

Une approche interdisciplinaire

La diversité des thématiques étudiées par le nccr – on the move démontre la complexité des nouvelles migrations. En plus des projets présentés dans cet UniNEws, voici les autres recherches en cours au niveau suisse.

A l'Université de Neuchâtel (UniNE), le géographe Etienne Piguet s'intéresse avec son équipe à la nouvelle mobilité des étudiant-e-s venant du Sud vers la Suisse : quelles sont leurs caractéristiques ? Quels types de politiques et quelles stratégies sont mis en place par le gouvernement et les universités suisses pour influencer leur trajectoire ? **La mobilité entre le sud et le nord des étudiants internationaux**

Anthropologue et professeure en études transnationales, Janine Dahinden propose une approche genrée des migrations et mobilité. Avec ses collaboratrices, elle s'intéresse notamment au rôle du genre dans la configuration des politiques migratoires de la Suisse du début du 20^e siècle à nos jours. Ce projet identifie des mécanismes par lesquels le genre participe à la construction de l'altérité et soutient des réalités particulières d'exclusion dans le contexte des états-nations modernes. **Le genre comme marqueur de la différence dans le contexte de migration et mobilité : études de cas en Suisse**

La discrimination, obstacle à la cohésion sociale est, quant à lui, le dernier projet neuchâtelois mené par la sociologue Rosita Fibbi et le directeur du NCCR Gianni D'Amato. Y a-t-il discrimination sur le marché du travail ? Si oui, pour quelle raison ? Comment est-elle vécue par les concerné-e-s ? Une enquête menée aussi bien auprès des personnes discriminées que celles qui discriminent.

Université de Bâle

La mobilité des personnes hautement qualifiées vers la Suisse

Walter Leimgruber

L'impact économique de la nouvelle migration et les questions d'intégration

Alois Stutzer

En savoir plus :

<http://nccr-onthemove.ch/research/projects/>

Université de Berne

D'une forme de migration « traditionnelle » vers une migration « nouvelle » : défis pour le régime de droit international de la migration

Alberto Achermann et Jörg Künzli

Analyse économique du droit des migrations

Alberto Achermann

Université de Fribourg

L'émergence d'un droit européen des étrangers

Sarah Progin-Theuerkauf

Université de Genève

Dimensions démographiques des nouvelles formes de mobilité et mesure de leur impact socio-économique

Philippe Wanner

Les effets sur le marché du travail et l'économie politique de la « nouvelle » migration vers la Suisse

Tobias Müller

Citoyenneté et immigration : une analyse empirique et normative de la philosophie suisse de l'intégration

Matteo Gianni

Universités de Genève et de Lausanne

Comprendre les attitudes vis-à-vis de l'immigration grâce à l'interaction entre les normes sociales et les contacts intergroupes dans les sociétés multiculturelles

Eva G. T. Green et Juan Manuel Falomir-Pichastor

Université de Lucerne

Un vin nouveau dans de vieilles outres ? Maîtriser une migration « nouvelle » dans le cadre réglementaire traditionnel – L'exemple des sans-papiers en Suisse

Martina Caroni

Université de Zurich

Politique d'asile et intégration des réfugiés en Norvège, Suède et Suisse

Dominik Hangartner

Café scientifique – tous publics

Religion : le statut de la reconnaissance

Mercredi 21 juin 2017, à 18h

Cafétéria du bâtiment principal de l'Université

Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Un café scientifique pour s'interroger sur la place de la religion dans notre société, à l'heure où le canton de Neuchâtel va se doter d'une nouvelle loi sur la reconnaissance des minorités religieuses.

Avec Stefanie Kurt, chercheuse postdoctorante au *nccr – on the move* et collaboratrice au Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH), ainsi que d'autres spécialistes de la migration.

Entrée libre !

www.unine.ch/cafescientifique

Colloque international du *nccr – on the move*

Neuchatel Graduate Conference of Migration and Mobility Studies

Les 22 et 23 juin 2017

Rue A.-L. Breguet 2, 2000 Neuchâtel

Un colloque annuel pour les spécialistes durant lequel seront présentées toutes les recherches en lien avec la migration et la mobilité. Conférencière et conférencier invité-e-s : Christina Boswell, professeure à l'Université d'Edimbourg et Wolfgang Streeck, directeur émérite du *Max Planck Institute for the Study of Societies* (Cologne)

<http://nccr-onthemove.ch/neuchatel-graduate-conference>

Master de l'UniNE en rapport avec les recherches du *nccr – on the move* :

Le pilier 'Migration et citoyenneté' fait partie du Master en sciences sociales de l'Université de Neuchâtel. Il aborde de manière interdisciplinaire des questions centrales de la société moderne : la mobilité des personnes et l'intégration des personnes et de la société.

www.unine.ch/cms/render/live/fr/sites/unine/home/formation/masters/lettres-et-sciences-humaines/master_fish_2/migration-et-citoyennete.html

**Vous trouverez une version anglaise de cet UniNews
sur le site de l'UniNE :**

www.unine.ch/unine/home/recherche/uninews.html